



Plainte pour vol

Par yeu

Bonjour j'ai démissionner de mon poste il y a 3 semaines et mon ancien employeur veut déposer une plainte contre moi pour vol je suis très surpris par sa démarche à quoi dois-je m attendre bien sûr je n'ai rien à me reprocher

Par vivi2501

bonsoir

Votre patron veut ou va déposer plainte ? Il n'a aucune preuve contre vous ou les a "fabriqué" dans un esprit de vengeance parce que vous avez démissionné ou pour une autre raison, que j'ignore. Je crois qu'il veut vous faire peur..

Par yeu

Il n'à absolument rien contre moi il en a parlé à mon nouveau patron qu'il avait l intention de le faire on peut dire qu'il a mal pris ma démission et mon nouveau travail chez la concurrence

Par vivi2501

Il n'a pas su vous garder et vous, vous avez trouvé mieux chez l'un de ses concurrents

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous n'avez rien à vous reprocher, attendez qu'il dépose sa plainte et qu'elle soit classée sans suite. Ensuite vous pourrez porter plainte à votre tour pour dénonciation calomnieuse, si vous le jugez utile.